

Nous célébrons cette année un événement qui revêt une importance et un intérêt particuliers pour tous les Canadiens: le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. A cette occasion, nous accueillerons avec plaisir son Altesse royale, le Duc d'Edimbourg, qui se joindra bientôt à nous pour célébrer cet heureux événement. En novembre, les Ontariens auront l'honneur de recevoir Son Altesse royale la Princesse Anne et son mari, qui assisteront à l'ouverture de la Foire agricole d'hiver et à d'autres cérémonies officielles.

La situation économique internationale est grave: taux élevé d'inflation, problèmes de balance des paiements, taux de croissance réduits et rapide accumulation de grandes réserves de devises dans un petit nombre de pays. Le Canada s'engage dans des négociations bilatérales et multilatérales dans le cadre d'un effort concerté pour améliorer la situation précaire de l'économie mondiale actuelle. Or, cette situation a particulièrement éprouvé les pays en voie de développement privés des ressources naturelles qui ont permis à d'autres de bénéficier de cours commerciaux élevés. A cet égard, le Canada contribue à l'adoption de mesures internationales visant à réduire l'écart entre les riches et les pauvres, écart qui est injuste et qui peut devenir dangereux. Cela ne nous amènera pas seulement à augmenter notre aide financière aux pays en voie de développement, mais aussi à réexaminer d'autres aspects de notre politique qui influent sur nos relations économiques avec le Tiers monde.

Le Canada a participé à de nombreuses opérations de maintien de la paix internationale. Dans ce domaine, notre principal sujet de préoccupation est présentement l'instabilité qui existe à Chypre et au Moyen-Orient, où deux mille membres des Forces armées canadiennes servent avec dévouement, auprès des deux contingents que les Nations unies ont envoyés pour maintenir la paix dans la région. Ces forces ont réussi, dans une certaine mesure, à dissuader les belligérants de se battre, mais les solutions politiques nécessaires semblent éloignées et on compte encore des victimes chez les civils et même chez les casques bleus.

Toujours dans le cadre des Nations unies, le Canada prendra également:

- des initiatives en vue de faire adopter des garanties suffisantes pour que les techniques et les matières nucléaires, qui se répandent de plus en plus, ne soient pas détournées vers des fins militaires;
- et d'autres initiatives pour augmenter l'aide à l'alimentation mondiale, afin que soient atténuées les désastreuses pénuries dont souffrent certains pays.

#### [Texte]

Au Canada, comme dans la plupart des pays du monde, le plus grave problème de l'heure est l'inflation, dont il faut à la fois combattre les causes et atténuer les effets. Ce malaise mondial est le résultat des plus fortes augmentations qu'ait accusées depuis une génération le prix des aliments, de l'énergie et d'autres biens de consommation, augmentations qui ont coïncidé avec une forte poussée de l'activité économique dans tous les grands pays industrialisés. La politique anti-inflationniste du Gouvernement a été de prendre les dispositions fiscales et monétaires appropriées et:

- d'accroître l'offre des biens et des services;
- de protéger les victimes les plus vulnérables de l'inflation, ainsi que
- d'amortir l'incidence des hausses du prix du pétrole sur les consommateurs canadiens et de prémunir l'économie contre des augmentations préjudiciables du coût d'autres produits.

On s'attendait généralement, au Canada et à l'étranger, que le retour à la normale du marché international des aliments et des biens d'usage courant entraînerait un recul de l'inflation, mais de nouveaux facteurs sont intervenus. Les principaux pays exportateurs de pétrole ont réaffirmé leur détermination de vendre leur produit à prix fort aux pays importateurs, dont le Canada. Les récoltes, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ont subi des dommages tels que l'on envisage la possibilité d'une nouvelle montée du prix des denrées alimentaires. Le prix des produits industriels n'a pas diminué autant que certains l'avaient prévu, en cette période de stagnation et de baisse de la production industrielle mondiale. Les taux d'intérêt internationaux ont atteint des sommets sans précédent et les marchés financiers ont été gravement perturbés.

Par suite de l'inflation, le malaise ouvrier s'est aggravé dans le monde. Les conventions collectives sont annulées, les travailleurs se jugeant insuffisamment rémunérés pour faire face à l'inflation. En certains pays, c'est tout l'édifice social qui est menacé de dislocation.

Divers groupes, en voulant se protéger des hausses de prix par des augmentations de revenus, aggravent considérablement le risque d'une

#### Discours du Trône

nouvelle forme d'inflation causée par les prix. Il ne fait pas de doute que certaines catégories de gens sont mieux armées que d'autres pour se défendre. Les grandes sociétés, les associations commerciales et professionnelles, les syndicats et les gouvernements sont, dans la plupart des cas, en mesure de s'adapter assez bien à l'inflation, mais pour bon nombre de Canadiens à revenus fixes et pour d'autres, dépourvus de ressort économique et dont les salaires ne suivent pas la courbe de l'inflation, la hausse du coût de la vie entraîne des conséquences fort inquiétantes.

Le Canada a jusqu'ici moins souffert de l'inflation que la plupart des autres pays. Le problème, toutefois, n'en est pas moins sérieux et urgent. Le Gouvernement, pour sa part, restreindra ses propres dépenses; il mettra l'accent sur l'amélioration de son efficacité et de son rendement actuels tout en restreignant les formes additionnelles d'activité qui, quoique désirables, pourraient contribuer à la poussée inflationniste. Le Gouvernement fédéral insistera auprès des gouvernements provinciaux et municipaux pour qu'ils adoptent des mesures similaires.

On prévoit que les dépenses du Gouvernement fédéral pour l'exercice financier 1975-1976 engloberont un certain nombre de nouvelles mesures de première importance, dont l'octroi des crédits nécessaires pour niveler le prix des produits pétroliers au Canada. Quant aux autres initiatives nouvelles, le Gouvernement demeurera conscient de la nécessité d'imposer des restrictions et de planifier soigneusement son action en fonction de la conjoncture économique. Les dépenses fédérales au chapitre des biens et services, contrairement aux divers paiements de transfert, sont demeurées, pendant quelques années, relativement constantes par rapport au produit national brut, et ce rapport a été inférieur en 1973 à ce qu'il était en 1961.

Le Gouvernement n'a pas l'intention de provoquer délibérément un ralentissement de l'économie dans le dessein de combattre l'inflation. Pour freiner la hausse des prix, il faut en effet augmenter la production, et non la restreindre. Aussi le gouvernement entend-il demander à tous les Canadiens de se joindre à lui dans un effort concerté pour réaliser, par des moyens non inflationnistes, un partage équitable, entre tous les groupes, des fruits de l'effort commun.

#### [Traduction]

Afin d'augmenter l'offre des biens et des services, ce qui est son premier objectif dans sa lutte contre l'inflation, le Gouvernement présentera un ensemble de mesures:

- Pour augmenter la production alimentaire—
- des incitations économiques à l'intention des cultivateurs et des pêcheurs, notamment la stabilisation des revenus et des marchés;
- la poursuite de son action internationale pour assurer au Canada le droit de gérer ses ressources et son environnement côtiers, y compris la conservation de ses réserves de poisson.
- Pour stimuler la construction domiciliaire—
- une aide financière pour réduire le coût des terrains viabilisés et encourager l'aménagement des terrains.
- Pour stimuler la productivité économique—
- l'accroissement de l'aide financière et d'autres formes d'assistance aux petites entreprises,
- la poursuite du travail de réorientation des initiatives en matière de main-d'œuvre, afin que les Canadiens aient la formation nécessaire et la possibilité de se trouver à l'endroit voulu pour répondre aux offres d'emploi qui se multiplient,
- des amendements à la Loi sur l'assurance-chômage;
- l'extension de l'application de la Loi sur les subventions au développement régional.
- Pour accroître le potentiel énergétique—
- l'établissement de Pétro-Canada, société canadienne des pétroles;
- des dispositions pour garantir la régie interne de l'uranium et assurer des réserves suffisantes de ce métal pour répondre aux futurs besoins du Canada;
- des mesures pour assurer la réglementation du prix du pétrole et du gaz canadiens, de façon à encourager, au Canada, la prospection et les aménagements nécessaires dans ce secteur.
- Pour assurer le maintien des exportations de grain canadien—
- une loi pour assurer la reprise du mouvement des grains de l'Ouest, si le conflit actuel n'est pas déjà réglé;
- des mesures pour faciliter la manutention du grain cet hiver.

Afin de protéger ceux qui sont le plus durement frappés par la cherté de la vie, ce qui constitue un autre objectif de la lutte contre l'inflation,